

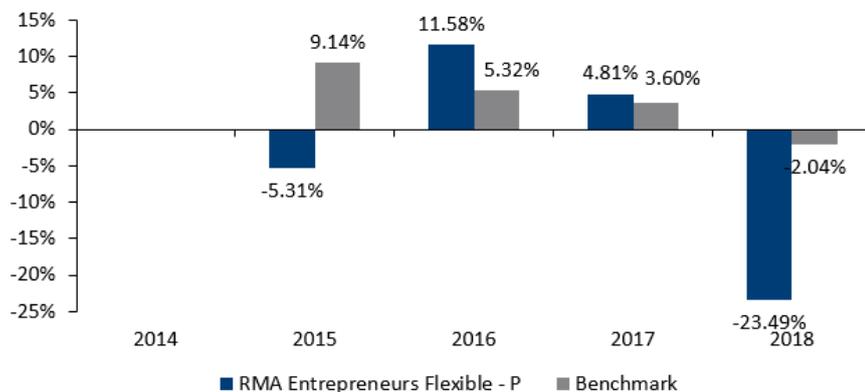
- **Frais**

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et la distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	1,00%	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.
Frais de sortie	Néant	Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année		
Frais courants	2,16%	Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2018. Ces frais peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ce pourcentage exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines conditions		
Commission de performance	15% TTC de la performance nette du FCP au-delà de l'indice composite 50% EONIA capitalisé + 50% MSCI Monde dividendes nets réinvestis (EUR) Commission prélevée sur l'exercice précédent, clos en décembre 2018 : aucune.	

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais du Fonds dans le passage intitulé « Frais et commissions » des pages 14 à 16 du prospectus disponible sur le site internet www.rma-am.com ainsi qu'auprès de RMA Asset Management, 3 rue Boudreau, 75009 Paris.

- **Performances passées**



Indicateur de référence : MSCI Monde dividendes nets réinvestis (EUR)

Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions. Les performances sont calculées en euro.

Le Fonds a été créé le 06/06/2014.

Date de création de la part : 06/06/2014.

A compter du 10/02/2015, nouvel indice de référence : 50% EONIA capitalisé + 50% MSCI Monde dividendes nets réinvestis (EUR)

- **Informations pratiques**

Le dépositaire du Fonds est CACEIS Bank France.

Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques réglementaires du Fonds Nourricier et du Fonds Maître sont disponibles en français et adressés sur simple demande écrite auprès de RMA Asset Management, 3 rue Boudreau, 75009 Paris, ainsi que sur le site internet www.rma-am.com. La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur le site internet www.rma-am.com.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Fonds ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de RMA Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds. Le Fonds peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus complet du Fonds ou sur le site internet : www.rma-am.com. Les détails de la politique de rémunération actuelle sont disponibles sur le site www.rma-am.com, ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).
RMA Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 21/01/2019